



Centre Régional de la Propriété Forestière BRETAGNE – PAYS de la LOIRE

Propriétaire : TESSIER Hervé
Adresse : 3, La Jarrie – 44650 LEGE
Tél : 06 64 12 05 35
Email : tessierherve@orange.fr

Projet de boisement de terres agricoles

Parcelles cadastrales concernées :

Commune : LEGE

Parcelles cadastrales : ZA 52p ; ZA 51 ; ZA 50 ; ZA 47p ; ZA 46 ; ZA 83 ; ZA 82

Règlementation sur les nouveaux boisements :

Avant de lancer les travaux, depuis le 11 août 2016, les nouveaux boisements d'une surface de plus de 0,5 ha sont soumis, au cas par cas, à évaluation environnementale, d'après l'article R122-2 du code de l'environnement. Dans ce cadre, la Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement et du Logement (DREAL) doit être saisie pour juger de la nécessité de produire une évaluation environnementale du projet de boisement. L'autorité environnementale a un délai de 35 jours pour prendre sa décision à compter de la réception du formulaire complet. En l'absence de réponse dans le délai de 35 jours, naît une décision implicite valant obligation de réaliser une étude d'impact (formulaire à remplir cerfa n°14734*03 -notice explicative cerfa n°51656#04).

Caractéristiques du milieu :

- Expositions parcelles : Nord-ouest – pente comprise entre 5 et 10%
- Géologie (sous-sol) :
 - En partie ouest : Monzogranite à grain fin-moyen, à biotite, du massif de Legé
 - En partie Est : Unité de St-Gilles/la Vilaine : Formation de Saint-Gilles Micaschistes et gneiss fins micacés (métapélites et métagrauwackes tufacées) 1 - Micaschistes à grenat
- Pédologie : prospection terrière rendu difficile en raison d'un sol trop sec – profondeur prospectée jusqu'à environ 40 cm. Sol bien drainé à texture limoneuse avec présence d'un charge en cailloux (environ 20%)
- Pluviométrie : 880 mm de précipitation par an dont 146 mm durant les mois les plus chauds.

Propositions d'aménagement du boisement :

Zonage rouge (3,30 ha) : sol peu profond à faible réserve en eau – Cèdre de l'atlas 50% - Pin laricio de Corse 50%

Zonage bleu (0,40 ha) : sol profond en bas de pente à bonne réserve en eau – Chêne pubescent 100%

Zonage vert (1,15 ha) : bosquets et haies existants à conserver

Siège :

36 avenue de la Bouvardière - 44800 Saint-Herblain
Tél : +33 (0)2 40 76 84 35
E-mail : paysdeloire@crpf.fr

101 A avenue Henri Fréville - 35200 Rennes
Tél : + 33 (0)2 99 30 00 30
E-mail : bretagne@crpf.fr

Zonage gris (0,71 ha) : zones à faible potentiel de production de bois correspondant à des zones humides ou des zones à très faible profondeur de sol < à 40 cm.



Essences adaptées :

Zone bleue (0,40 ha) :

- Essences objectives : chêne pubescent 80% (provenance : QPU 101 nord-ouest)
- Essences d'accompagnements : charme 10% (provenance : CBE 130 ouest) – Alisier torminal 10% (provenance : STO 901 Nord-France).
- Densité : au minimum 1600 plants/ha – espacement entre les lignes 3 m et 2 m entre les plants sur la ligne de plantation

Zone rouge (3,30 ha) :

- Essences objectives : pin laricio de corse (provenance : PLO VG-001 – Sologne-Veyrières-VG) 50% et cèdre de l'atlas 50% (provenance : CAT 901 France).
- Densité : 1350 plants/ha (3 m x 2,5 m)

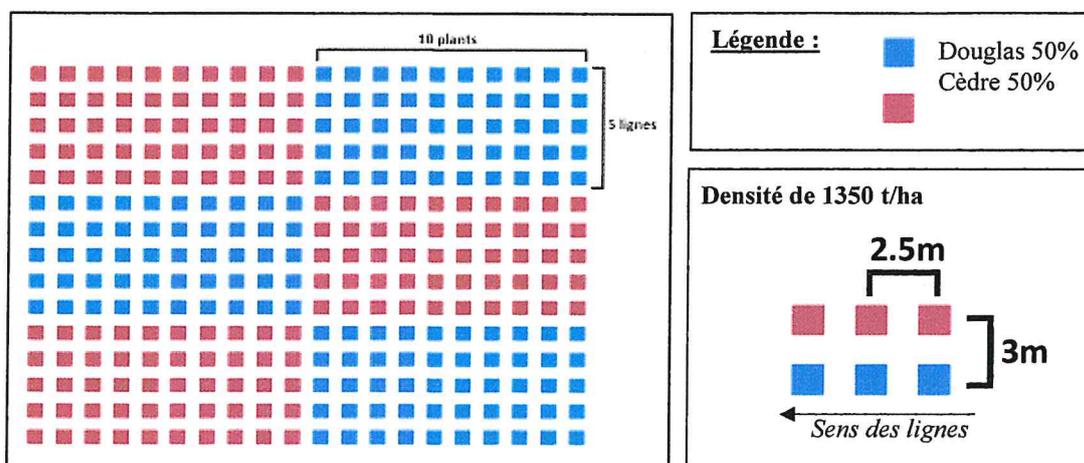
Siège :

36 avenue de la Bouvardière - 44800 Saint-Herblain
Tél : +33 (0)2 40 76 84 35
E-mail : paysdeloire@crpf.fr

101 A avenue Henri Fréville - 35200 Rennes
Tél : + 33 (0)2 99 30 00 30
E-mail : bretagne@crpf.fr

Schéma de plantation pour le boisement résineux :

Schéma de plantation (Damier)



Informations techniques complémentaires

Préparation du sol : l'année qui précède la plantation, une culture céréalière (blé, orge, sarrasin,...) peut être mise en place afin de limiter la graminée lors de la première année de végétation du boisement. Cette technique facilite la reprise des plants.

Période de plantation : décembre à mi-mars

Travaux du sol : travail du sol en surface au cover-crop pour détruire la graminée + émiettage du labour au cultivateur en fin d'été sur sol ressuyé.

Entretiens : prévoir des dégagements mécanisés une interligne sur deux + dégagements manuels de la tête des arbres (têtes à la lumière, pieds à l'ombre) chaque année si nécessaire pendant 3 à 4 ans.

Protection contre le gibier : mise en place d'un répulsif d'un répulsif (produit Trico ou Certasol) 2 fois par an durant les 2 à 3 premières années.

Coûts (estimatif) par entreprises :

- plants de chêne pubescent : 1 à 1,20 €/plant
- plants de charme : 0,4 à 0,6 €/plant
- plants d'alisier torminal : 1 à 1,20 €/plant
- plants de Pin laricio : 0,4 à 0,6 €/plant
- plants de cèdre de l'atlas : 1 à 1,20 €/plant
- pulvérisation répulsif : 0,20 €/plant
- mise en place des plants : 0,6 à 0,65 €/plant
- labour + émiettage : 450 à 550 €/ha

Siège :

36 avenue de la Bouvardière - 44800 Saint-Herblain
Tél : +33 (0)2 40 76 84 35
E-mail : paysdeloire@crpf.fr

101 A avenue Henri Fréville - 35200 Rennes
Tél : + 33 (0)2 99 30 00 30
E-mail : bretagne@crpf.fr



Centre Régional de la Propriété Forestière BRETAGNE – PAYS de la LOIRE

Coordonnées entreprises :

Pépiniéristes forestiers :

- Lemonnier (61250 Forges) : 02 33 27 05 02 ; www.pepinieres-lemonnier.com
- Naudet (21290 Leuglay) : 03 80 81 81 76 ; www.pepinieres-naudet.com
- Planfor (40090 Uchacq et Parentis) : 05 58 75 90 80 ; www.planfor.com

Entreprises travaux forestiers (plantation et achat des plants) :

- Sylvarive (LANDREAU Anthony) : 02 51 64 67 88 / 06 87 95 84 77 (85130 La Verrie)
- CAP Vert (SEYDOU Jean) : 02 40 96 96 09 / 06 11 93 67 82 (44370 Belligne)
- + voir liste jointe.

Divers :

Changement de nature de culture au cadastre : une déclaration de changement de nature de culture sera à effectuer dans les 90 jours suivant le boisement. L'imprimé IL 6704 correspondant est disponible sur internet. Cette déclaration vous permettra de bénéficier d'une exonération de l'impôt foncier pendant 30 ans pour les résineux et 50 ans pour les feuillus.

Pontchâteau, le 11 mai 2022
Nicolas Duval, technicien CRPF

Siège :

36 avenue de la Bouvardière - 44800 Saint-Herblain
Tél : +33 (0)2 40 76 84 35
E-mail : paysdeloire@crpf.fr

101 A avenue Henri Fréville - 35200 Rennes
Tél : + 33 (0)2 99 30 00 30
E-mail : bretagne@crpf.fr